

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATANIE  
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 6 juillet 2020 à 20 h à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents :           Monsieur Denis Santerre, maire  
                                  Madame Odette Simoneau, conseillère au siège #1  
                                  Madame Nicole Marcheterre, conseillère au siège #2  
                                  Madame Gabrielle Trigaux, conseillère au siège #3  
                                  Madame Véronique Lamarre, conseillère au siège #4  
                                  Monsieur Alain Leprince, conseiller au siège #5  
                                  Madame Marie-Claude Saucier, conseillère au siège #6

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Santerre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

---

*1. Ouverture de l'assemblée*

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 20 h 03. Il remercie les membres du conseil de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

**2020-121     PARTICIPATION À LA SÉANCE À HUIS CLOS**

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix (10) jours;

Considérant que l'état d'urgence sanitaire a été prolongé à plusieurs reprises depuis ce temps;

Considérant les arrêtés 2020-004 et 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant que lorsqu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos;

Considérant qu'un avis public a été émis à cet effet le 6 mai dernier en vue d'informer la population de la possibilité aux personnes intéressées à adresser leurs questions au conseil municipal via l'adresse courriel de la municipalité;

Considérant que le nouvel arrêté 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 4 juillet dernier permet aux organismes municipaux un retour à la normale avec la présence du public pour la tenue des assemblées du conseil tout en respectant les consignes de distanciation et d'hygiène;

En conséquence, il est proposé par Madame Odette Simoneau, et résolu que :

- le conseil municipal accepte que la présente séance soit tenue à huis clos;
- le conseil municipal accepte que la séance soit enregistrée en audio et que cet enregistrement audio soit disponible au public en différé sur le site internet de la municipalité;

- de permettre la présence du public aux prochaines assemblées du conseil en limitant le nombre maximal de personnes du public dans la salle à huit (8) personnes afin de permettre le respect de la distanciation entre les individus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

## 2. *Adoption de l'ordre du jour*

1. Ouverture de l'assemblée et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
  - 6.1. Dépôt de déclarations des intérêts pécuniaires de certains membres du conseil (L.E.R.M. 357)
7. **Sécurité publique**
  - 7.1. SRSI – Renouvellement de l'entente intermunicipale (scénarios + correspondance des pompiers)
  - 7.2. Alimentation électrique de secours pour le garage municipal et la caserne incendie
8. **Transport**
  - 8.1. Réparation d'un ponceau dans le 4<sup>e</sup> Rang Est
  - 8.2. Offre de services professionnels en ingénierie pour le remplacement d'un ponceau dans le 4<sup>e</sup> Rang Est
  - 8.3. Demande au MTQ pour l'obtention des résidus de pavage de la route 132
  - 8.4. Approvisionnement en propane pour le chauffage au garage municipal (mode d'acquisition)
9. **Hygiène du milieu**
  - 9.1. Autorisation de signature du 2<sup>e</sup> amendement au contrat avec Bouffard Sanitaire (centre de tri)
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
  - 10.1. Iristel – Demande d'achat d'une parcelle de terrain appartenant à la municipalité
  - 10.2. Comité d'embellissement – affiche et balises au Sentier des Rosiers
  - 10.3. Présentation du Projet Inno-3B / Cultigo pour l'église de Baie-des-Sables (date à convenir)
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
  - 11.1. Approbation des états financiers vérifiés 2019 de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables
  - 11.2. Accompagnateur en loisir pour le camp de jour
12. **Suivi de la dernière période de questions**
13. **Divers**
  14. Période de questions du public
  15. Levée de l'assemblée

## **2020-122      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'adopter l'ordre du jour du 6 juillet 2020 tel que remis par le directeur général tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

## 3. *Approbation du procès-verbal*

## **2020-123      ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2020**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 1<sup>er</sup> juin dernier;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu d'approuver le procès-verbal du 1<sup>er</sup> juin tel que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

## 4. *Présentation et adoption des comptes*

## **2020-124      APPROBATION DES COMPTES AU 30 JUIN 2020**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois de juin 2020;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 30 juin 2020 :

Liste des comptes à payer (incluant les paiements directs préautorisés)	65 141.79	\$
Liste des salaires nets payés (dépôts directs #500964 au #500988)	18 169.49	\$
<b>Total des comptes au 31 mai 2020</b>	<b>83 311.28</b>	<b>\$</b>

Le détail de ces listes est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

*Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.*

Adam Coulombe, g.m.a.

5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour

La séance étant à huis clos, aucune question n'a été soulevée.

6.1. Dépôt de déclarations des intérêts pécuniaires de certains membres du conseil (L.E.R.M. 357)

Le directeur général et secrétaire-trésorier mentionne que la conseillère au siège #3, Madame Gabrielle Trigaux, et la conseillère au siège #6, Madame Marie-Claude Saucier ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires mise à jour conformément aux articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

7.1. SRSI – Renouvellement de l'entente intermunicipale (scénarios + correspondance des pompiers)

**2020-125 DEMANDE À LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER D'UNE OFFRE DE SERVICE EN PROTECTION INCENDIE**

Considérant que l'entente intermunicipale avec le Service régional de sécurité incendie de la MRC de La Matanie vient à échéance le 31 décembre 2020;

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables doit évaluer les différentes options possibles pour assurer la protection incendie sur son territoire;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu de demander à la Ville de Métis-sur-Mer de présenter une offre de service (lettre d'intention) en protection incendie pour couvrir le territoire de Baie-des-Sables. Cette lettre d'intention pourra servir comme point de départ aux discussions en vue d'en venir à une entente intermunicipale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

7.2. Alimentation électrique de secours pour le garage municipal et la caserne incendie

**2020-126 ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE SECOURS POUR LE GARAGE MUNICIPAL ET LA CASERNE INCENDIE**

Considérant l'installation d'une génératrice autonome au diesel pour le centre de coordination en vertu de la résolution #2020-066;

Considérant que la génératrice aura une capacité suffisante pour alimenter en électricité le garage municipal et la caserne incendie;

Considérant la possibilité d'installer un câble électrique enfouis entre les deux bâtiments;

Considérant les sommes disponibles du soutien financier en sécurité civile pour la préparation aux sinistres de l'Agence de financement et de développement des centres d'urgences 9-1-1 du Québec;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu d'accepter la soumission numéro B1920-03-098 de « RPF Ltée » en date du 30 juin 2020 au montant de 4 830.77 \$ plus les taxes pour la fourniture, l'installation, et le raccordement d'un inverseur manuel pour les besoins d'urgence au garage municipal et à la caserne incendie.

Les travaux d'excavation pour passer le fil électrique enfoui seront réalisés en régie interne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### 8.1. Réparation d'un ponceau dans le 4<sup>e</sup> Rang Est

#### **2020-127      RÉPARATION TEMPORAIRE D'UN PONCEAU DANS LE 4<sup>E</sup> RANG EST**

Considérant la volonté du conseil municipal à réparer le ponceau de la Branche Beaulieu en face du 469 4<sup>e</sup> Rang Est en vertu de la résolution #2020-106;

Considérant que la nature et la complexité des travaux à réaliser en vue de réparer ou de remplacer le ponceau en question ont été précisées avec la localisation des infrastructures présentes dans le secteur;

Considérant que la réalisation des travaux ne pourra se faire à court terme considérant qu'une étude hydraulique et une étude de conception de l'ouvrage devront être faites avant par des professionnels en plus de la préparation des plans et devis, les autorisations environnementales à obtenir, la période d'appel d'offres et le financement à compléter;

Considérant que des travaux de pavage se réaliseront dans les prochains jours dans ce secteur;

Considérant qu'une solution a été proposée à l'interne afin d'arrêter l'infiltration du gravier entre les joints des feuilles du ponceau en question tout en évitant des travaux d'excavation;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu d'autoriser le directeur des travaux publics à faire fabriquer des collets de réparation (10 unités) qui seront insérés à l'intérieur du ponceau en question au coût approximatif de 4 000 \$ plus les taxes. Ces collets en acier inoxydable seront fabriqués chez Usifab à Mont-Joli ou tout autre atelier d'usinage et de soudure selon le prix et le délai de livraison et auront le diamètre du ponceau, une largeur d'environ 12 pouces et une épaisseur de 1/16 de pouce. Ils seront utilisés avec de l'uréthane dans les joints afin de bien étancher.

Cette dépense de fonctionnement sera financée à même le *Fonds local réservé pour la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques*.

La résolution #2020-106 est par le fait même abrogée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### 8.2. Offre de services professionnels en ingénierie pour le remplacement d'un ponceau dans le 4<sup>e</sup> Rang Est

Une offre de services professionnels de Tetra Tech a été reçue en date du 29 juin 2020. Cette offre d'ingénierie propose la réalisation d'une étude hydraulique, la recommandation de conception préliminaire et l'estimation des coûts en vue du remplacement du ponceau de la Branche Beaulieu en face du 469 4<sup>e</sup> Rang Est. Le conseil municipal préfère attendre le résultat de la réparation en vertu de la résolution #2020-127 avant de mandater des professionnels dans ce dossier.

8.3. *Demande au MTQ pour l'obtention des résidus de pavage de la route 132*

**2020-128**     **DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) POUR L'OBTENTION DES RÉSIDUS DE PAVAGE GÉNÉRÉS PAR LES TRAVAUX DE PLANAGE PRÉVUS EN 2020 SUR LA ROUTE 132**

Considérant que le *Ministère des Transports du Québec (MTQ)* prévoit procéder au cours de la période estivale 2021 à des travaux de réfection de la chaussée de la route 132 à Baie-des-Sables;

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables désire récupérer gratuitement les résidus de pavage qui seront générés lors de ces travaux pour son réseau routier;

En conséquence, il est proposé par Madame Odette Simoneau et résolu d'effectuer une demande au MTQ afin de recevoir les résidus de pavage de la route 132 en vue de les utiliser comme matériaux de rechargement sur le réseau routier municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.4. *Approvisionnement en propane pour le chauffage au garage municipal (mode d'acquisition)*

Les fournisseurs désirent des ententes de 3 ans en vue d'amortir les frais de manutention et d'installation des réservoirs, mais ne peuvent garantir le prix plus de 12 mois. La consommation annuelle est d'environ 14 000 litres. Le contrat à prix fixe au montant de 0.3840\$ du litre avec Solugaz se termine le 30 septembre 2020. Cela représente une dépense annuelle variant de 5 400 \$ à 8 400 \$ avant les taxes. Le conseil municipal évaluera la possibilité d'octroyer le contrat de gré à gré pour la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> année et aller en appel d'offres sur invitation après trois (3) ans.

9.1. *Autorisation de signature du 2<sup>e</sup> amendement au contrat avec Bouffard Sanitaire (centre de tri)*

**2020-129**     **TRI ET CONDITIONNEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES – AMENDEMENT NUMÉRO 2 AU CONTRAT AVEC BOUFFARD SANITAIRE INC.**

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables a signé avec Bouffard Sanitaire inc. un contrat concernant le traitement des matières recyclables en vertu de sa résolution #2018-195;

Considérant que ce contrat est d'une durée de trois (3) ans et se termine le 31 décembre 2021;

Considérant que des dispenses ont été demandées à trois (3) reprises au *Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)* afin que la Municipalité de Baie-des-Sables soit autorisée à rouvrir le contrat de tri et traitement des matières recyclables avec Bouffard Sanitaire inc. en vertu des résolutions #2019-157, #2019-236 et #2020-084;

Considérant que le MAMH a accordé des autorisations de dispense avec conditions dans des lettres datées du 10 octobre 2019, du 5 décembre 2019 et du 5 juin 2020;

Considérant que les clients et Bouffard Sanitaire inc. se sont entendus sur les termes d'un 2<sup>e</sup> amendement au contrat afin d'éviter la fermeture du centre de tri de Mont-Joli;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'autoriser le maire, Monsieur Denis Santerre, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à signer le 2<sup>e</sup> amendement au contrat initial avec Bouffard Sanitaire inc. et le Centre de tri Bouffard inc.

Ce 2<sup>e</sup> amendement tient compte d'une indemnité compensatoire supplémentaire au montant forfaitaire de 1 575 \$. De plus, pour les périodes à venir, l'indemnité compensatoire maximale par tonne métrique autorisée par le MAMH est de 120 \$ afin de tenir compte de la perte réelle du centre de tri.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*10.1. Iristel – Demande d'achat d'une parcelle de terrain appartenant à la municipalité*

**2020-130     VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN À TÉLÉCOMMUNICATION DE L'EST – MEMBRE DE LA FAMILLE IRISTEL POUR L'IMPLANTATION D'UNE TOUR DE COMMUNICATION**

Considérant que Télécommunication de l'Est (Iristel) désire implanter une tour de communication sur le terrain situé au 115 route 132 à Baie-des-Sables;

Considérant que pour faciliter l'installation de cette tour de communication, Télécommunication de l'Est souhaite acquérir une parcelle de terrain rattachée au centre communautaire;

Considérant que cette parcelle de terrain est située à l'intersection de la route 132 et de la rue des Pins sur le lot P-195-1 et a une superficie d'environ 1 255 pieds carrés;

Considérant que le conseil municipal ne voit pas d'objection à cette cession;

En conséquence, il est proposé par Madame Odette Simoneau et résolu de céder la parcelle de terrain visée par le demandeur Télécommunication de l'Est (Iristel) au prix de 2,50 \$ le pied carré tel qu'identifié dans le croquis joint au courriel du 10 juin dernier.

Le maire, Monsieur Denis Santerre, et le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, sont autorisés à signer tous les documents nécessaires (acte de cession) au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables afin de procéder à cette transaction auprès d'un notaire au choix de l'acquéreur et aux frais de ce dernier. S'il y a lieu, les frais de l'arpenteur géomètre sont également au frais de l'acquéreur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*10.2. Comité d'embellissement – Affiche au Sentier des Rosiers*

**2020-131     TRAVAUX D'ENTRETIEN AU SENTIER DES ROSIERS**

Considérant le désir du conseil municipal à maintenir fonctionnel le Sentier des Rosiers;

Considérant la demande du Comité d'embellissement et du tourisme afin de mieux identifier les accès au sentier par la route 132;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu de :

- Faire un entretien annuel au printemps du sentier par les employés municipaux;
- Ajouter trois (3) bancs le long du sentier à des endroits stratégiques (vérifier les bancs disponibles du comité d'embellissement et du tourisme);
- Réparer les deux (2) ponts et améliorer l'esthétique de ceux-ci;
- Tailler la haie de rosiers deux (2) fois par année afin de maintenir la largeur du sentier;
- Baliser les deux (2) accès au sentier en face du 166 et du 172 route 132;
- Afficher les deux (2) accès au sentier dans l'emprise de la route 132 et obtenir les autorisations du MTQ nécessaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*10.3. Présentation du Projet Inno-3B / Cultigo pour l'église de Baie-des-Sables (date à convenir)*

Il est convenu de fixer la rencontre entre le conseil municipal, le conseil de la Fabrique et le promoteur du projet Inno-3B/Cultigo le lundi 13 juillet 2020 à 19 h au centre communautaire Gabriel-Raymond. Une date alternative est fixée lundi 27 juillet 2020.

*11.1. Approbation des états financiers vérifiés 2019 de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables*

**2020-132 APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2019 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BAIE-DES-SABLES**

Considérant que le conseil municipal doit approuver chaque année les états financiers vérifiés de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des états financiers vérifiés 2019 tels que préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'accepter les états financiers vérifiés 2019 de l'Office municipal d'habitation ayant un déficit d'exercice de 29 024 \$ et une contribution municipale de 2 902 \$. De plus, le volet AccèsLogis termine l'exercice avec un surplus de 31 346 \$ et une contribution municipale au programme de supplément au loyer de 4 671 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*11.2. Accompagnateur en loisir pour le camp de jour*

**2020-133 ACCOMPAGNATEUR EN LOISIR POUR LE CAMP DE JOUR**

Considérant que le camp de jour de Baie-des-Sables accueille un jeune de 6 ans ayant des difficultés importantes (TDAH, impulsivité, trouble d'opposition, trouble d'attachement, etc.);

Considérant que le CISSS du Bas-St-Laurent qui fait un suivi auprès de la famille du jeune accepte avec la collaboration de l'URLS du Bas-St-Laurent de subventionner à 100 % les frais d'un accompagnateur supplémentaire;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière à cet effet et l'embauche d'un accompagnateur attitré au jeune en question. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, et la coordonnatrice en loisir, Madame Isabelle Dion, sont autorisés à entreprendre toutes les démarches dans ce sens. Ils sont également autorisés à signer tous les documents dans ce sens.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*12. Suivi des dernières périodes de questions*

La séance étant à huis clos, aucun suivi n'est effectué.

*13. Divers*

Des précisions sont données concernant la création d'un comité de démarrage en vue d'implanter une coopérative en alimentation sur le territoire de Baie-des-Sables.

*14. Période de questions du public*

Un avis public a été donné le 6 mai dernier afin d'informer la population de la tenue des séances du conseil municipal à huis clos et de la possibilité par les citoyens d'adresser leurs questions au conseil municipal par écrit via l'adresse courriel de la municipalité. Aucune question n'a été reçue au bureau de la municipalité à cet effet.

15. *Levée de l'assemblée*

**2020-134      LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Véronique Lamarre résolu de lever la séance à 8 h 45.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

\_\_\_\_\_  
Denis Santerre  
Maire

\_\_\_\_\_  
Adam Coulombe, g.m.a.  
Directeur général et secrétaire-trésorier

*Je, Denis Santerre, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

\_\_\_\_\_  
*Denis Santerre*  
*Maire*